




# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) **

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Projet d'hydraulique agricole: Agrandissement et déconnexion d'une retenue pour l'irrigation de fourrage

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
16c : projet hydraulique agricole y compris projet d'irrigation et de drainage de terres - Prélèvement en ZRE	16 a) projet > 100 ha irrigués: NON CONCERNE 16 b) Zone Humide: NON CONCERNE 16 c) Prélèvement > 8 m3 en ZRE: CONCERNE (Le volume sera incluse dans le plan de répartition de l'OUGC. Dans ce cas l'EPMP) Opérations soumises à déclaration en application des articles L.214-1 à 214-3

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet vous est présenté dans le cadre de l'agrandissement et la déconnexion d'un étang d'irrigation.

Affouillements et exhaussements pour l'agrandissement d'une retenue d'eau à des fins d'irrigation agricole. Prélèvement hivernal des eaux d'écoulement issues de terres agricoles drainées en périodes hivernales avec complément via un cours d'eau. Ce projet fera également l'objet d'une déconnexion du cours d'eau actuel connecté au plan d'eau.

Des sondages ainsi qu'une étude technique permettra de déterminer la faisabilité du projet.

Un réseau de canalisation est déjà existant lié à l'usage de l'ancien propriétaire de la retenue néanmoins un nouveau linéaire sera créé. Le tracé de canalisations veillera à ne superposer aucune zone humide.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet d'irrigation s'intègre dans un projet global de l'exploitation polyculture élevage.

Le GAEC Les décideurs souhaite avoir accès à l'eau dans l'optique gagner en autonomie fourragère sur l'exploitation.

Cet accès à l'eau permettra d'assurer l'autonomie alimentaire du cheptel bovin allaitant de l'exploitation. La retenue possède actuellement un volume de 45 000m<sup>3</sup>, l'exploitation souhaite doubler ses capacités de stockage sous réserve de la faisabilité technique. Un volume de 90 000 m<sup>3</sup> serait idéal pour assurer l'autonomie fourragère de la structure. La déconnexion de l'ouvrage du réseau hydrographique est également prévu dans le projet.

Les évolutions climatiques avec des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes compromettent la production de fourrage mais aussi de production céréalières. L'agrandissement de la retenue s'inscrit dans un projet global de maintien de l'élevage, d'installation d'un jeune sur l'exploitation et de développement des cultures spécialisées dans l'optique d'une diversification des pratiques et un allongement des rotations de cultures.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

La retenue entièrement déconnecté du milieu naturel, les travaux comprennent donc

- décapage de la terre végétale dans l'emprise de la réserve.
- confection d'une tranché d'enclage assurant un maintien de la digue ainsi que son étanchéité.
- extraction et mise en place de l'argile pour confection de la digue.
- compactage (technique dite "pied de mouton") des matériaux constitutifs de la réserve et des digues.
- nivellement du fond de réserve et des talus.
- mise en place des aménagements nécessaire au fonctionnement et à la sécurité suivant la réglementation en vigueur : fossé de contournement, surverse, vidange...)
- construction local technique
- excavation-comblement de tranchées pour la mise en place des canalisations de distribution (voir schéma annexe )

La phase travaux se déroulera en une seule phase et s'établira sur une période de 2 mois maximum.

Le commencement des travaux de ce projet est prévu pour le l'automne 2024 ou printemps 2025.

-Un fossé de déconnexion sera également créer.

Un piège à eau sera créer de façon à ne pas prélever directment dans le lit mineur du cours d'eau. De la façon un répartiteur sera mis en place afin de diriger les eaux de drainages.

Durant la phase travaux des panneaux seront installés de façon à interdire l'accès au chantier. Une barrière pourra également être mise en place. Une fois la retenue créé des panneaux (risque de noyade et propriété privé) seront mise place. Une barrière métallique sera également installée afin d'interdire l'accès à la retenue et au local de pompage.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

- observation et surveillance de routine
- transcription des informations
- suivi approfondi lors de la première mise en eau (surveillance des étapes de remplissage)
- entretien courant durant l'année, de la réserve, des talus et alentours
- remplissage de la retenue via les eaux de drainage, de ruissellement du bassin de la retenue et prélèvement dans le cours d'eau (durant les périodes autorisées)
- utilisation de l'eau stockée durant la campagne d'irrigation
- régulation des nuisibles

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Une déclaration préalable ou un permis d'aménager sera a réalisée au titre du Code de l'urbanisme. Les études techniques permettront de déterminer précisément la superficie du projet en fonction du volume visé et donc de la procédure à appliquée.

S'il s'avère que la surface sera inférieure à 2 ha, une déclaration préalable sera déposée. Si la surface sera définie à plus de 2 ha, un permis d'aménager sera déposé.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs	
Volume approximatif de stockage	Actuel: 45 000 m <sup>3</sup> /	Après travaux 90 000 m <sup>3</sup>
hauteur de digue maximum*	5.5m/	6.5m
longueur de digue totale*	650m/	650m
(*valeurs portant sur une estimation, les grandeurs définitives seront déterminées par l'étude technique.)		

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLUI Pays de Chantonnay  
Zonage A

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

#### 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

La retenue est aujourd'hui connue des services de police de l'eau pour un volume de 45 000 m<sup>3</sup>. L'agrandissement de la retenue permettra également de déconnecter l'ouvrage du réseau hydrographique par l'intermédiaire d'un fossé de contournement.

La retenue passera donc de 45 000 m<sup>3</sup> à 90 000 m<sup>3</sup>. (Sous réserve de possibilité technique)

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à 1000 m d'une ZNIEFF de type 2 : ( Vallée du Lay et bois au Sud de Chantonay 520012249 Le projet ne sera pas de nature à impacter les espèces recensées dans la ZNIEFF.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'agrandissement de la retenue n'aura impact sur des zones humides, l'étude pédologique et le rescement du SAGE du Lay ne montrre la présence d'aucune zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gérés par l'OUGC (Etablissement Public du Marais Poitevin). Une demande sera faite annuellement par le pétitionnaire pour l'attribution du volume.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La retenue AEP le plus proche est celle de l'Angle Guignard, dont le périmètre de protection éloigné est situé à environ 1.5 kml du projet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de plus de 15 kml du site Natura 2000 le plus proche : Plaine calcaire du sud vendée: FR5212011
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le remplissage s'effectuera par collecte des eaux gravitaire du bassin versant direct. Un complément par pompage en cours d'eau sera mis en place. (le Petit Lay) Un répartiteur ainsi qu'un piège à eau seront créés. En dehors de cette période, la retenue sera déconnectée.  Après demande du pétitionnaire, un volume d'eau sera délivré par l'OUGC.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'étude technique sera faite de façon à obtenir un équilibre déblai/remblai
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet tiendra compte des éléments naturels environnants. Les travaux seront uniquement effectués dans l'emprise de la retenue existante.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet tiendra compte des éléments naturels environnent.  Par ses caractéristiques le projet ne sera pas de nature à impacter des éléments du paysage ou zone humide. Les travaux seront uniquement effectués dans l'emprise de la retenue existante.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est éloigné de plus de 15 kml du premier site Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'agrandissement de la retenue seraentierement rélaié sur des parcelles cultivées par le GAEC
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	isque sismique : 3 - modérée potentiel radon : fort retrait-gonflement des sols argileux : aléa moyen risque météorologique: Faible Mouvement de terrain: Aucun
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase travaux, le chantier pourra être source de bruit. Le chantier sera ouvert aux heures ouvrables, durant 1 mois à 2 mois 1/2. (Pelleteuse-tracteur)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les terrassements pour la mise en place de la réserve pourront engendrer des vibrations négligeables.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trop plein d'eau éventuel sera dirigé vers le milieu naturel, via la surverse. Des vidanges pourront être effectuées, soit pour la maintenance, soit pour la sécurité. Ces opérations seront déclarés aux services DDTM.
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un périmètre patrimonial protégé. Les services de la DRAC seront consultés au titre de l'archéologie préventive.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Activité agricole. .Toutefois l'irrigation permettra le maintien et le développement de l'activité agricole sur le secteur

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

L'agrandissement de la retenue du GAEC les décideurs est la solution la plus cohérente pour réduire l'impact sur le milieu naturel. Seulement une petite partie des parcelles du GAEC seront impactées. De plus les travaux d'affouillments et exhaussements ne pourront qu'améliorer la gestion quantitative de l'eau sur le bassin versant. La déconnexion du plan d'eau permettra d'assurer la continuité écologique du cours d'eau amont. De cette manière le prélèvement pour le remplissage de la retenue sera effectué uniquement lorsque les volumes d'eaux sont disponible en période hivernale.

Le projet ne sera pas soumis aux classes barrages (rubrique 3.2.5.0 du Code de l'environnement).

Aucunes haie et zones humide ne seront impactées par le projet.

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.


Au regard des éléments fournis, le projet ne devrait pas être soumis à évaluation environnementale. Aucune zone humide ne sera impactée. Aucun abattage d'arbre n'est prévu. Le volume d'eau sera délivré par l'Etablissement Public du Marais Poitevin. Des volumes d'eau sont toujours disponibles sur le bassin du Lay. Le dossier d'incidence démontrera la compatibilité avec le SDAGE et le SAGE. Le site projet a fait l'objet d'une visite des services de la DDTM.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Pré étude	<input checked="" type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

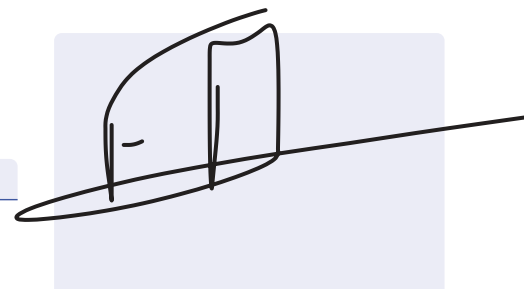
Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)